



Délibération n°2026-03-01u

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Désignation de représentants au sein de l'office de commerce et d'artisanat

Nombre de membres du conseil	
En exercice	100
Présents	84
Pouvoirs	11
Votants	95

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 24 avril 2026 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Mélanie Mouly est nommée secrétaire de séance.

Élus :

Étaient présents (84) :

Arfeuillère Christophe ; Barbe Gilles ; Barrier Laurent ; Barrier Sylvie ; Bauvy Claude ; Beauvy Catherine ; Besse Stéphane ; Beynat Audrey ; Bodeveix Jean-Pierre ; Boguet Gérard ; Bourzat Michel ; Breuil Sylvie ; Brindel Stephane ; Briquet Isabelle ; Brugere Jérémy ; Brugere Philippe ; Bujon Marc ; Carafi Sébastien ; Chazelle Dominique ; Chevalier Aline ; Chevalier Pierre ; Cornelissen Jacqueline ; Courty Marie-Line ; Coutaud Pierre ; Curia Sylvie ; David-Veziat Bernadette ; Delpy Daniel ; Demathieu Laurent ; Duprez Guillaume ; Escurat Daniel ; Faugeron Guy ; Fonfrede Alain ; Galland Baptiste ; Gibouret-Lambert Aurélie ; Gouyon Marc ; Guenet Pascal ; Guignabel Marie-José ; Guillaume Serge ; Guitard Jean-Pierre ; Jabiol Monique ; Jouve Nicolas ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Krolik Jérôme ; Lacrocq Michel ; Lacroix-Besse Suzanne ; Larcher-Guitard Aurélie ; Lascombes David ; Laurent Nathalie ; Le Gall Nathalie ; Lepage Marie-Claude ; Loche Gérard ; Louradour Pierrick ; Manzagol Jean ; Masson Sylvie ; Mavier Fabrice ; Mazaleyra Michel ; Mazel Vincent ; Maziere Daniel ; Michon Jean-François ; Miermont Dominique ; Mocaër Laurence ; Monteil Christiane ; Mouly Mélanie ; Mouty Samuel ; Padilla Eugène Pierre ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Stéphane ; Picard Fabien ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Rebuzzi Franck ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel ; Sivade Alain ; Soulier Jean-Marc ; Teyssendier Laurent ; Tremont Laëtitia ; Tur Christophe ; Varrieras Vincent ; Vassort Alain ; Veau Patrick ; Vercauteren Rebecca.

Ont donné pouvoir (11) :

Beaumont Didier ; Betoule Philippe ; Chaumeil Thomas ; Delibit Sandra ; Gregoire Sandrine ; Mathes Pierre ; Meallet Sylvain ; Meunier Julie ; Ratelade François ; Touzac Guy ; Vimont Barbara.

Étaient excusés (5) :

Arnaud Gerard ; Cronnier Pierrick ; Follezou Jean-Luc ; Granet Henri ; Ziolo Éric.

Délibération n°2026-03-01u

Vu les statuts de l'office de commerce et d'artisanat ;

Considérant que Haute-Corrèze Communauté adhère à différents organismes extérieurs et qu'il convient désormais de désigner les représentants appelés à siéger dans les différentes instances décisionnaires des organismes concernés ;

Le président explique qu'il faut désigner 2 représentants titulaires qui siégeront au sein de l'office de commerce et d'artisanat ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de :

- **DESIGNER** les représentants de Haute-Corrèze Communauté pour siéger au sein de l'office de commerce et d'artisanat, comme suit :

Titulaires
Sylvie CURIA
Fabrice MAVIER

A l'unanimité,	
Votants	95
Pour	95
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré en séance, le 5 mai 2026

Le Président,
Pierre Chevalier



Publié le :

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat